



Pour participer à la prochaine Foire de Gignac qui aura lieu le **SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025**, veuillez remplir, dater et signer le bulletin d'inscription ci-joint et le renvoyer, à la Mairie avec l'ensemble des pièces demandées, à l'adresse suivante, **avant le :**

- **Pour les commerçants qui souhaitent avoir le même emplacement qu'en 2024 le VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE 2025 (penser à noter le numéro et la couleur sur la fiche d'inscription si vous les avaient), après cette date nous ne pouvons pas garantir que vous aurez le même emplacement.**
- **Pour les autres commerçants jusqu'au VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2025 :**

**Hôtel de Ville
Service festivités
Place Auguste Ducornot
CS 70048
34150 GIGNAC**

Pièces à joindre obligatoirement :

- Une enveloppe à votre adresse (pour l'envoi du ticket d'entrée)
- Le paiement de votre stand (**chèque à l'ordre de Trésor Public**)
- Une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile
- Une attestation d'inscription au registre du Commerce (Extrait Kbis) ou au registre des Métiers (Extrait D1) ou à la Chambre d'agriculture, de **moins de trois mois**. Autrefois appelé « carte professionnelle »

Important :

Tout dossier incomplet ou sans paiement ne sera pas traité,

Vous réservez un emplacement sur la Foire, aucune place spécifique ne peut être garantie pour des raisons d'organisation et de sécurité.

Accès à la Foire :

Même si vous connaissez votre emplacement, merci de ne pas vous installer sur votre futur emplacement avant l'heure (mise en fourrière systématique) et avant d'être passé obligatoirement au point de contrôle situé Boulevard du Moulin).

15 jours avant la manifestation un ticket à votre nom vous indiquera l'emplacement qui vous a été réservé. Présentez-le à votre arrivée au placier, il vous indiquera votre emplacement. Ce dernier est numéroté au sol. L'accueil des exposants aura lieu de 5 H 00 à 7 H 30, au-delà, il sera mis à la disposition des exposants non-inscrits.

Règlementation : Pour être conforme aux consignes préfectorales en terme de sécurité sanitaire et des personnes, un règlement a été établi, merci d'en prendre connaissance et de le respecter en tous points sous peine de sanction.

Ville de Gignac - Place Auguste Ducornot CS 70048 - 34150 Gignac

Tél. : 04 67 57 01 70 - Fax : 04 67 57 25 65 / www.ville-gignac.com - contact@ville-gignac.com



Dossier n°.....

BULLETIN D'INSCRIPTION FOIRE DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025

NOM et Prénom	Raison sociale et n°siret
.....
Adresse	Code postal + ville
.....
Téléphone mobile	Adresse mail LISIBLE (en majuscule)
.....

ACTIVITE SUR LA FOIRE : indiquez précisément les articles que vous vendez :

.....

Etiez-vous présent sur la Foire de GIGNAC en 2024 ?	OUI votre n° et couleur emplacement 2024 si vous souhaitez le même	NON
.....
Avez-vous un besoin impératif d'électricité ?	OUI	NON
.....
Avez-vous besoin de votre véhicule	OUI (n°immatriculation) :	NON
.....

TARIF (paiement à la réservation)

Les emplacements se font par tranche de 3 mètres linéaires au sol, et au prix de 5,20 E le m linéaire.
Encercler le métrage sollicité.

Métrage	3 m	6 m	9 m	12 m	15 m	autres :
Prix /m	X5,20 e	X5,20 e	X5,20 e	X5,20 e	X5,20 e	X5,20 e
MONTANT A PAYER						

Je certifie avoir pris connaissance du règlement général ci-joint, et l'accepte en signant ci-dessous.

date	signature	cachet ou tampon
.....

CADRE RESERVE AUX ORGANISATEURS

RECU le :	N° Emplacement attribué et couleur :		
Electricité :	Véhicule :	Arrivée entre : 5H00 et 7H30	William BESSIERE placier de la foire et numéro de portable : 06 84 09 02 58
Quittance n° :	Montant : Réglé par chèque n° Banque :		Montant réglé en espèces :